



# Baromètre des TPE

Sondage Ifop pour Fiducial

Vague 75 | Avril 2024

N° 120625  
Contacts Ifop :  
Frédéric Dabi / Flora Baumlin / Chloé Tegny  
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise  
01 45 84 14 44  
[prenom.nom@ifop.com](mailto:prenom.nom@ifop.com)

Contacts presse :

**Axelle Carballo**

06 02 29 25 87 - [axelle.carballo@coriolink.com](mailto:axelle.carballo@coriolink.com)

**Pierre Alibert**

06 87 40 90 76 - [pierre.alibert@coriolink.com](mailto:pierre.alibert@coriolink.com)

**FIDUCIAL**

**Nathalie Duchambon**

04 72 60 38 68 - [nathalie.duchambon@fiducial.net](mailto:nathalie.duchambon@fiducial.net)

A close-up photograph of a person's hand touching a white tablet. The hand is in the foreground, with fingers slightly curled. The tablet is on a light-colored wooden surface. In the background, a pair of glasses is visible on a desk, and another hand is partially visible. A red rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the text '01 MÉTHODOLOGIE'.

01

MÉTHODOLOGIE

# MÉTHODOLOGIE

## Etude réalisée par l'Ifop pour Fiducial



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1014 dirigeants** de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés.

Les entreprises réalisant moins de 50 000€ de chiffres d'affaires à l'année n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette étude.

En revanche, celle-ci inclut les auto-entrepreneurs.

L'échantillon a été raisonné puis ramené à son poids réel lors du traitement sur les critères suivants : secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, région d'implantation.

Les interviews ont été réalisées par téléphone du 26 mars au 15 avril 2024.

### Rappels (partie 2 sur l'Europe)

- **Juillet 2004** : Étude Ifop pour Fiducial, menée auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les interviews ont eu lieu par téléphone du 22 juin au 5 juillet 2004. Les résultats affichés sont ceux des dirigeants de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés.
- **Octobre 2004** : Étude Ifop pour Fiducial, menée auprès d'un échantillon de 1018 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les interviews ont eu lieu par téléphone du 20 septembre au 2 octobre 2004. Les résultats affichés sont ceux des dirigeants de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés.
- **Avril 2005** : Étude Ifop pour Fiducial, menée auprès d'un échantillon de 1307 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les interviews ont eu lieu par téléphone du 11 au 22 avril 2005. Les résultats affichés sont ceux des dirigeants de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés.
- **Juillet 2008** : Étude Ifop pour Fiducial, menée auprès d'un échantillon de 1002 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés. Les interviews ont eu lieu par téléphone du 7 au 17 juillet 2008.
- **Décembre 2012** : Étude Ifop pour Fiducial, menée auprès d'un échantillon de 1001 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés. Les interviews ont eu lieu par téléphone du 21 novembre au 6 décembre 2012.
- **Mai 2013** : Étude Ifop pour Fiducial, menée auprès d'un échantillon de 1001 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés, via la méthode des quotas. Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées, du 23 avril au 13 mai.
- **Avril 2014** : Étude Ifop pour Fiducial, menée auprès d'un échantillon de 1002 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés. Les interviews ont eu lieu par téléphone du 7 au 18 avril 2014.

# MÉTHODOLOGIE DE L'INTENTION DE VOTE

Etude réalisée par l'Ifop pour Fiducial



L'enquête a été menée auprès de **686** dirigeants de très petites entreprises inscrits sur les listes électorales, issus d'un échantillon de **1 014** dirigeants de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés.

Les entreprises réalisant moins de 50 000€ de chiffres d'affaires à l'année n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette étude.

En revanche, celle-ci inclut les auto-entrepreneurs.



L'échantillon a été raisonné puis ramené à son poids réel lors du traitement sur les critères suivants : secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, région d'implantation.



Les interviews ont été réalisées par téléphone du 26 mars au 15 avril 2024.

**Avertissement** : l'Ifop rappelle que les résultats de cette enquête doivent être interprétés comme une indication significative de l'état des rapports de force actuels dans la perspective du prochain scrutin européen. En aucun cas, ils ne constituent un élément prédictif des résultats le jour du vote.

A blurred background image of a business meeting. In the foreground, a person's hands are holding a tablet displaying a financial report. The report includes a table, a bar chart, and a line graph. The text on the tablet is partially legible, showing 'Financial report', 'Graph chart', and 'Income statement'.

02

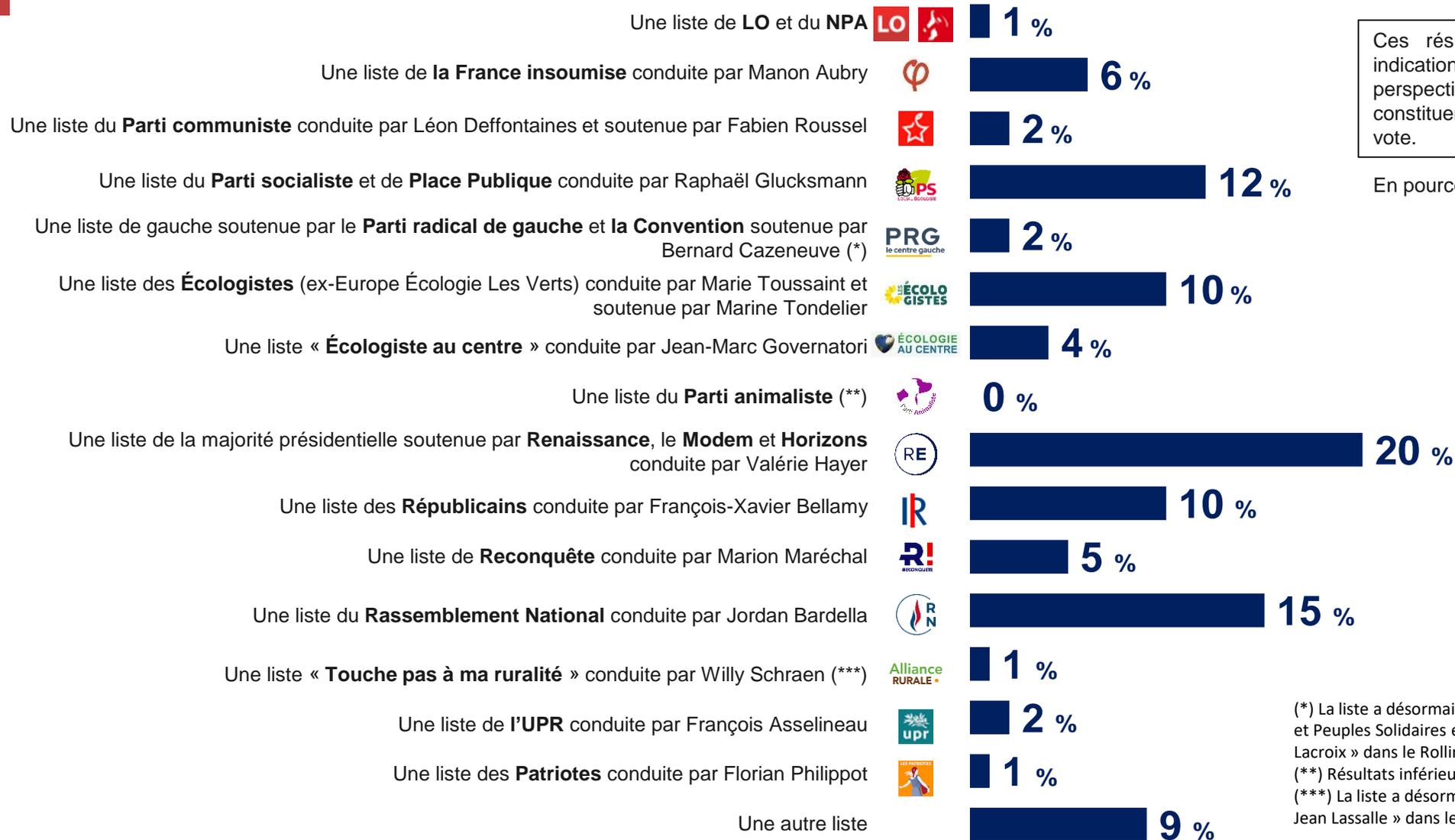
## RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

# L'intention de vote à l'élection européenne de juin 2024



# L'intention de vote à l'élection européenne de 2024

**QUESTION : Si dimanche prochain devaient se dérouler les élections européennes, pour laquelle des listes suivantes y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?**



Ces résultats doivent être interprétés comme une indication de l'état des rapports de forces actuels dans la perspective du prochain scrutin. En aucun cas ils ne constituent un élément prédictif des résultats le jour du vote.

En pourcentage des suffrages exprimés

(\*) La liste a désormais le nom « La liste du Parti Radical de Gauche, de Régions et Peuples Solidaires et du Mouvement des citoyens conduite par Guillaume Lacroix » dans le Rolling Ifop Fiducial  
 (\*\*) Résultats inférieurs à 0,5%  
 (\*\*\*) La liste a désormais le nom « La liste de l'Alliance rurale conduite par Jean Lassalle » dans le Rolling Ifop Fiducial

● A ●

## La conjoncture en France et dans les entreprises



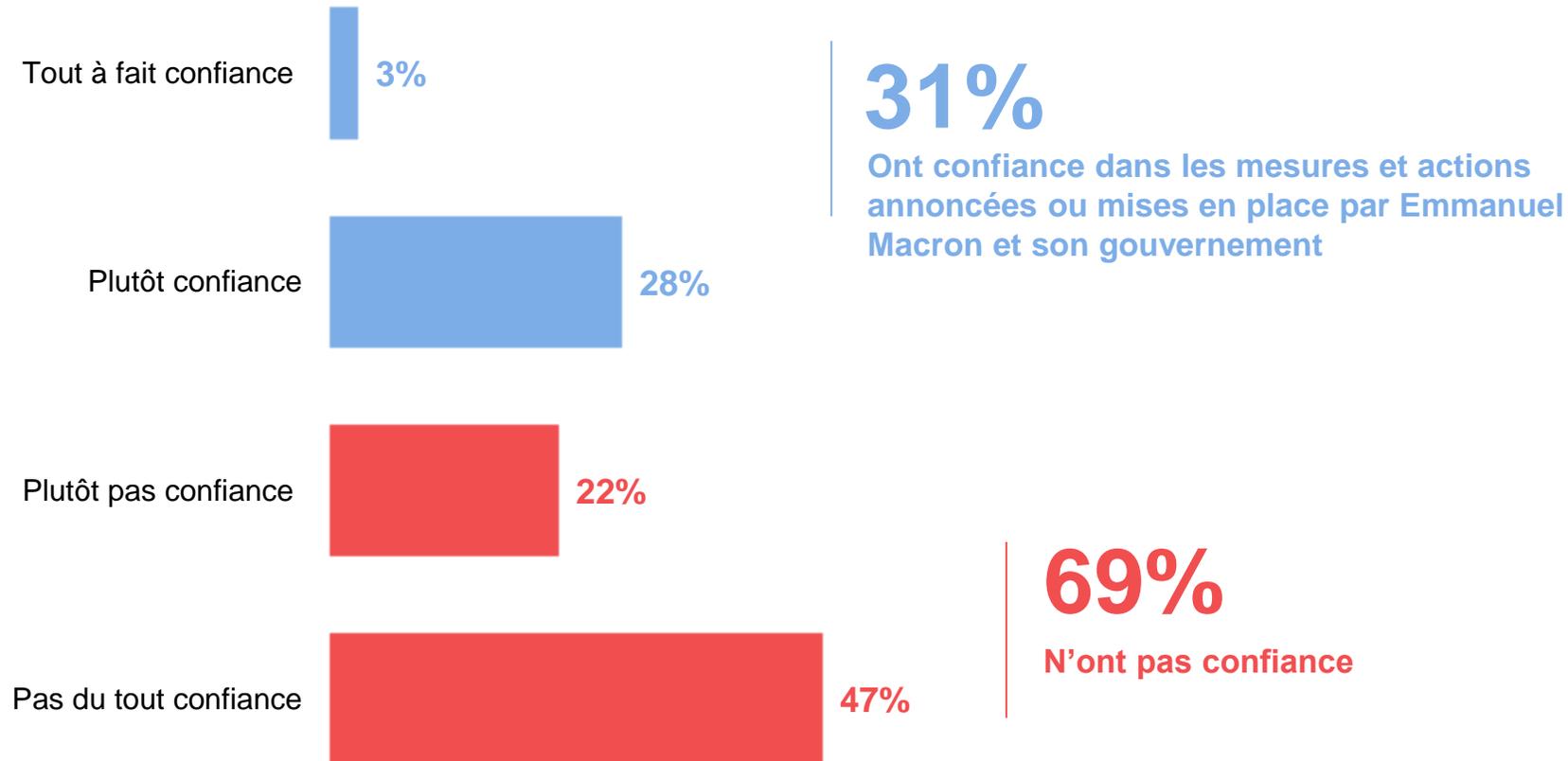
# ● A.1 ●

***L'action d'Emmanuel Macron  
et du gouvernement***

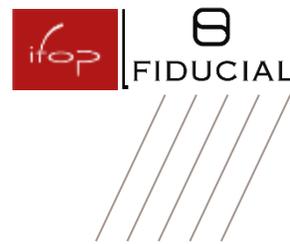


# La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement

QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?



# La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement



## TOTAL CONFIANCE

Moyenne : **31%**

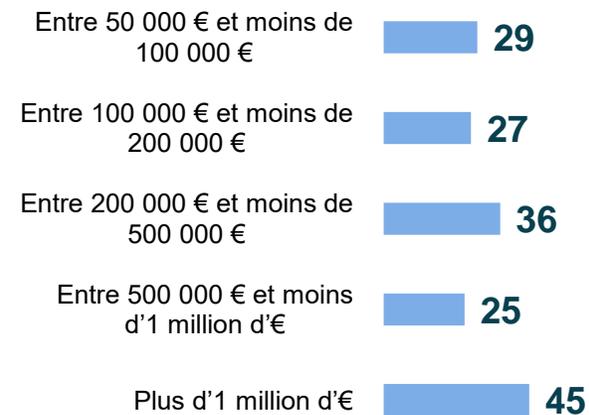
### TAILLE D'ENTREPRISE



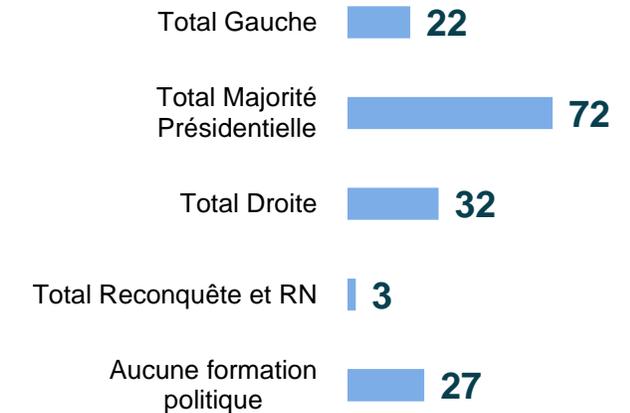
### SECTEUR D'ACTIVITÉ



### CHIFFRE D'AFFAIRES



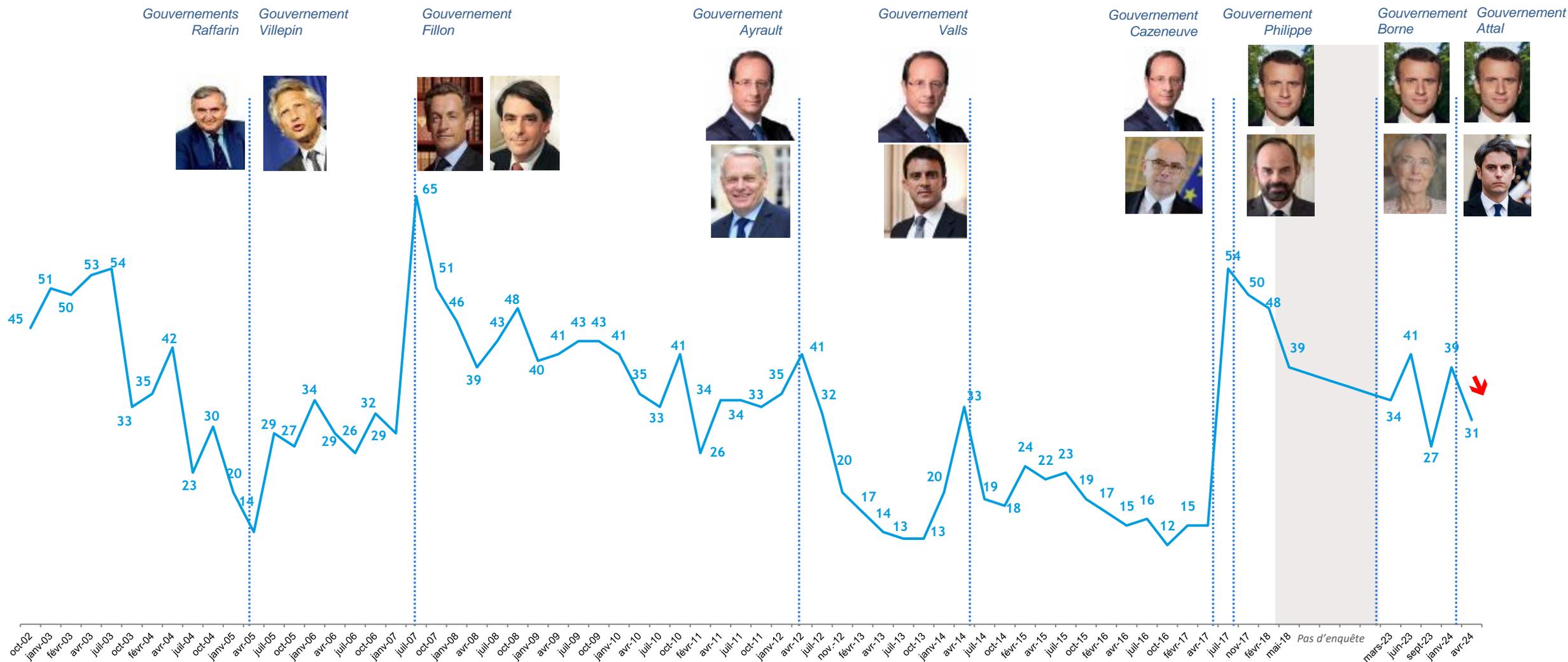
### PROXIMITÉ POLITIQUE



# La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement - Rappels

**QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?**

— Inspirent confiance d'une manière générale



# ● A.2 ●

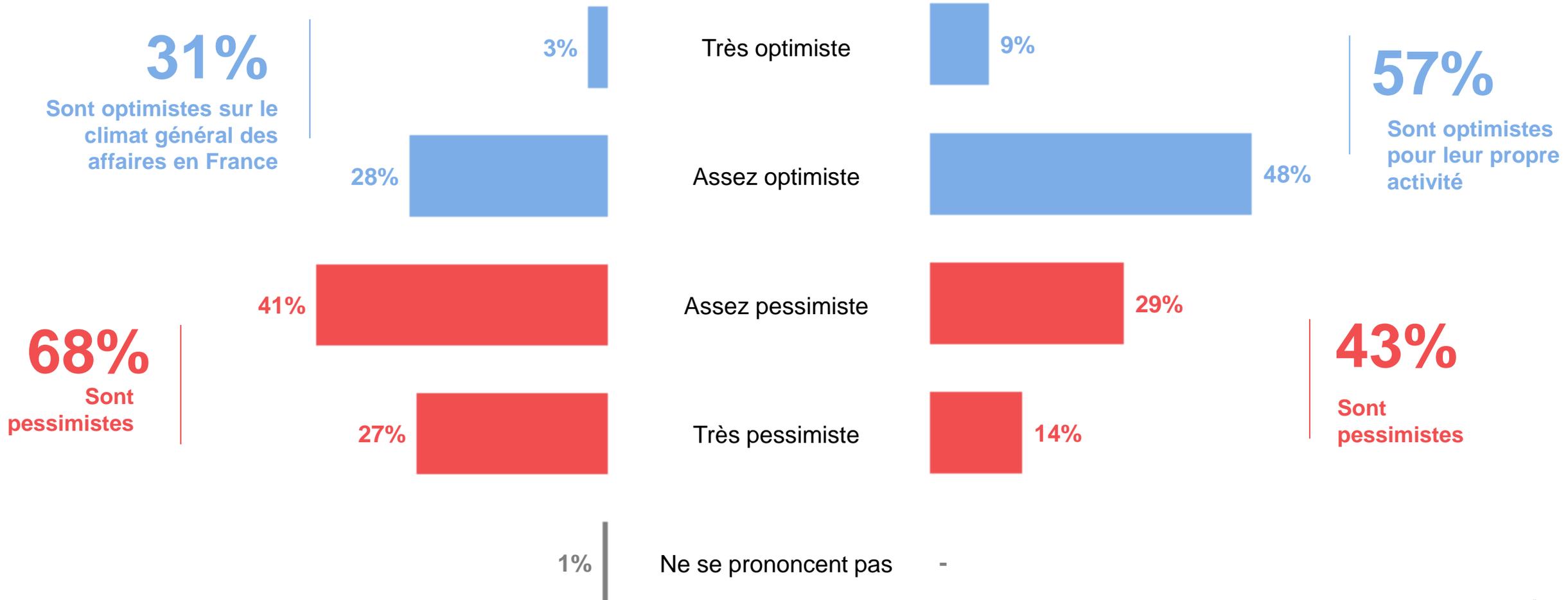
***Le climat général et le moral  
des patrons de TPE***



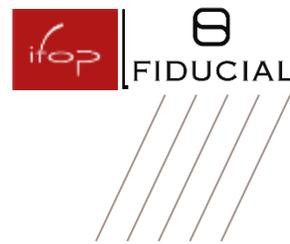
# Le niveau d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France et pour sa propre activité

QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur le climat général des affaires en France, vous êtes ... ?

QUESTION : Et pour votre propre activité diriez-vous que vous êtes ... ?



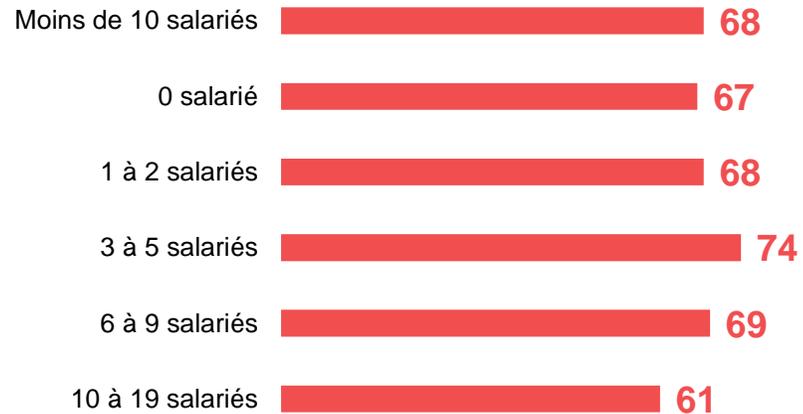
# Le niveau de pessimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France



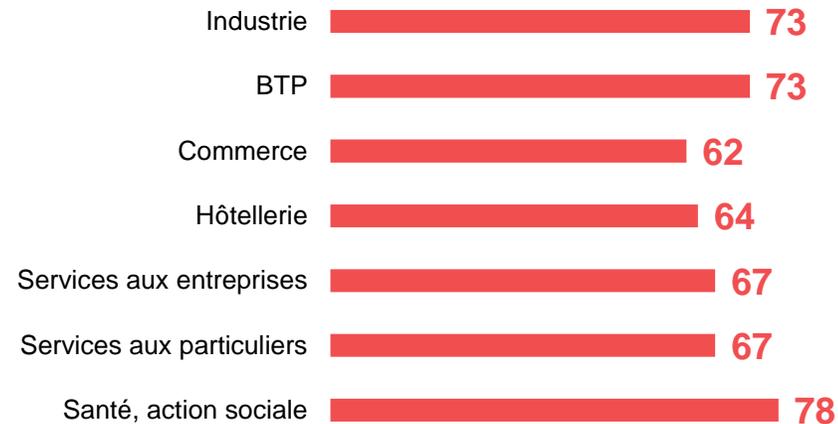
## TOTAL PESSIMISTES

Moyenne : **68%**

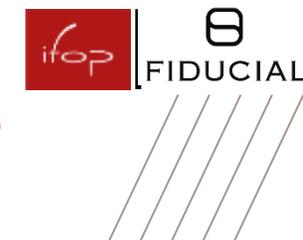
### TAILLE D'ENTREPRISE



### SECTEUR D'ACTIVITÉ



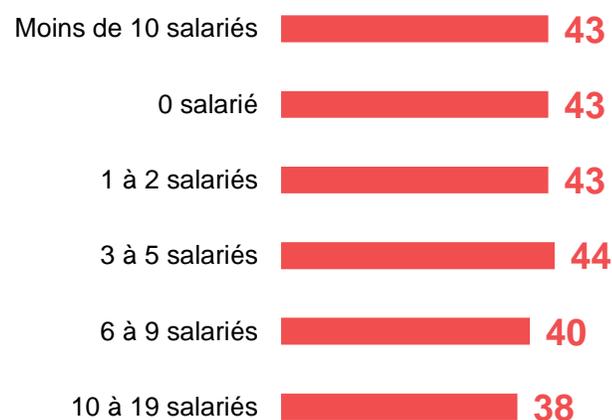
# Le niveau de pessimisme vis-à-vis de sa propre activité



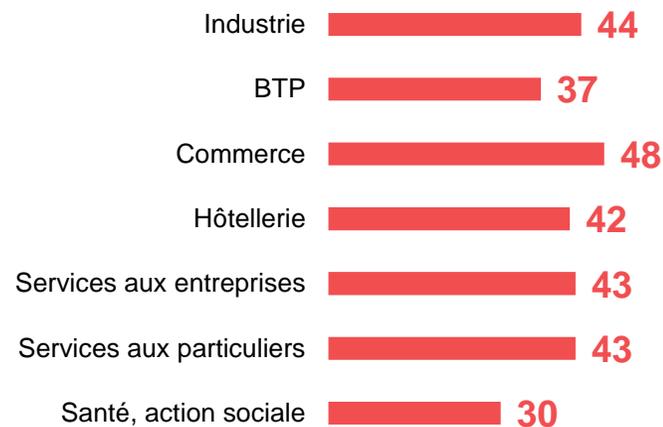
## TOTAL PESSIMISTES

Moyenne : **43%**

### TAILLE D'ENTREPRISE

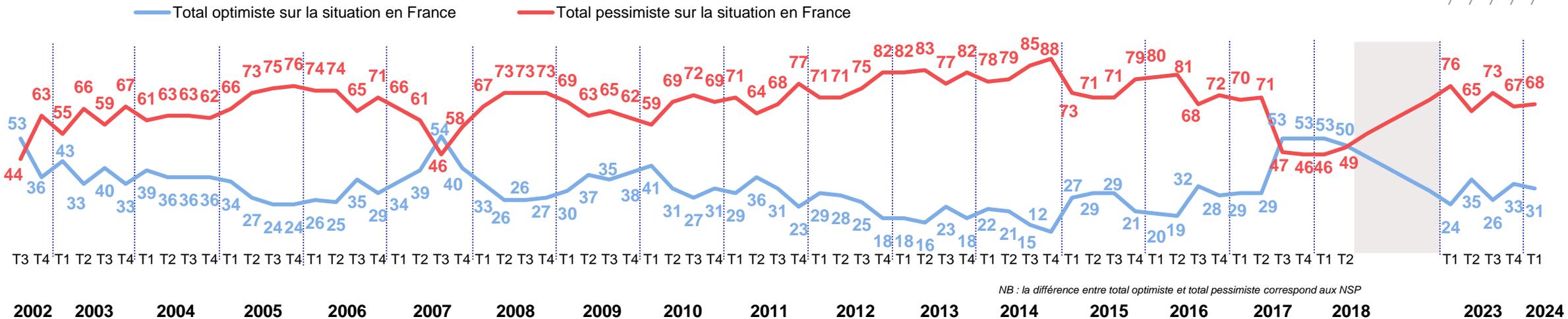


### SECTEUR D'ACTIVITÉ

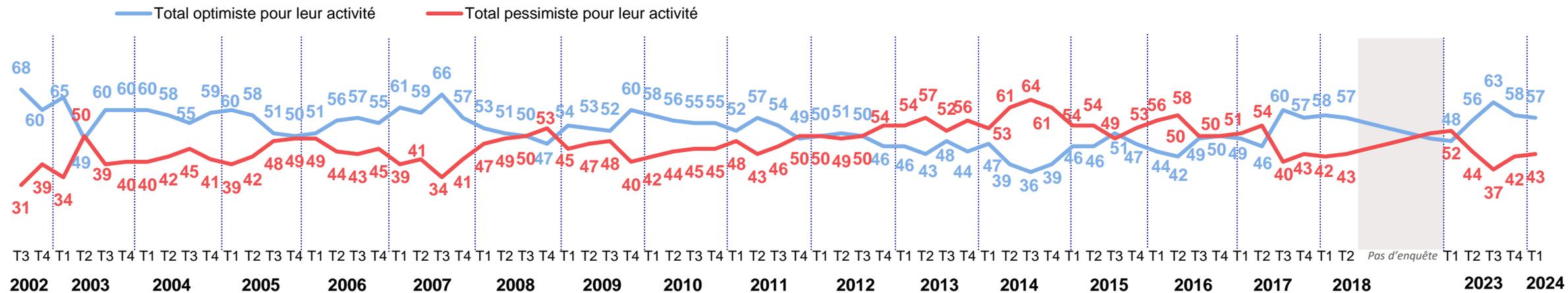


# Le niveau d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France et pour sa propre activité - Rappels

QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur le climat général des affaires en France, vous êtes ... ?



QUESTION : Et pour votre propre activité diriez-vous que vous êtes ... ?



# ● A.3 ●

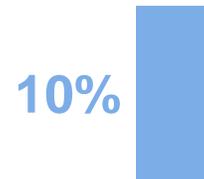
## *L'emploi dans les TPE*



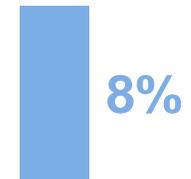
# L'embauche et la suppression de personnel depuis le 1er janvier 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 mars 2024

**QUESTION : Avez-vous embauché personnel depuis le 1er janvier 2024, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 31 mars 2024 ?**

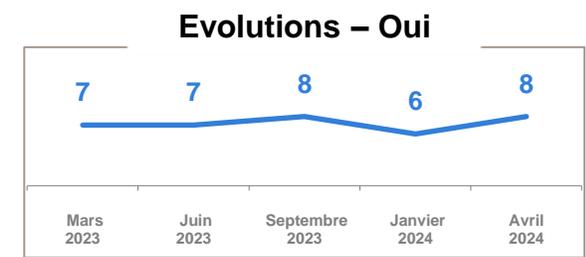
**QUESTION : Avez-vous supprimé un ou plusieurs postes de salariés depuis le 1er janvier 2024 que ce personnel soit ou non encore présente dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en supprimer d'ici le 31 mars 2024 ?**



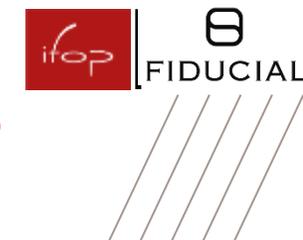
Oui



Non



# L'embauche de personnel depuis le 1er janvier 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 mars 2024



## TOTAL OUI

Moyenne : **10%**

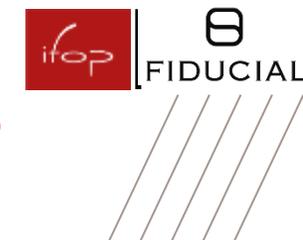
### TAILLE D'ENTREPRISE



### SECTEUR D'ACTIVITÉ



# La suppression de postes depuis le 1er janvier 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 mars 2024



## TOTAL OUI

Moyenne : **8%**

### TAILLE D'ENTREPRISE

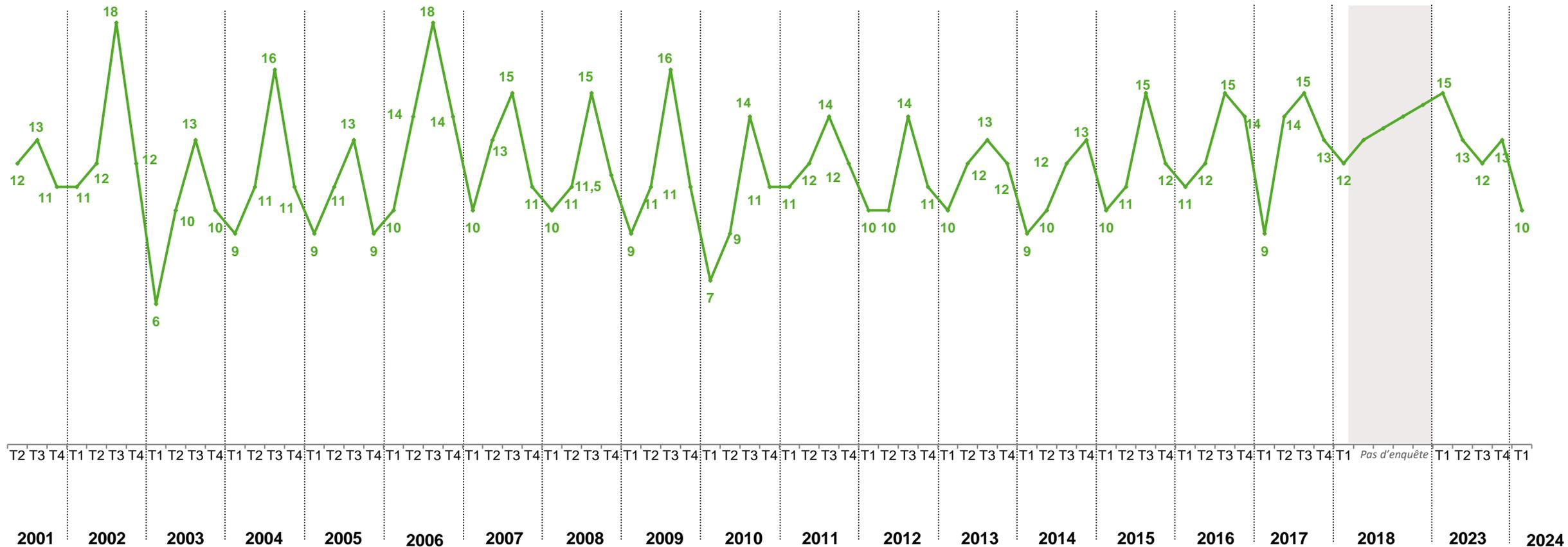


### SECTEUR D'ACTIVITÉ



# L'embauche de personnel depuis le 1er janvier 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 mars 2024 - Rappels

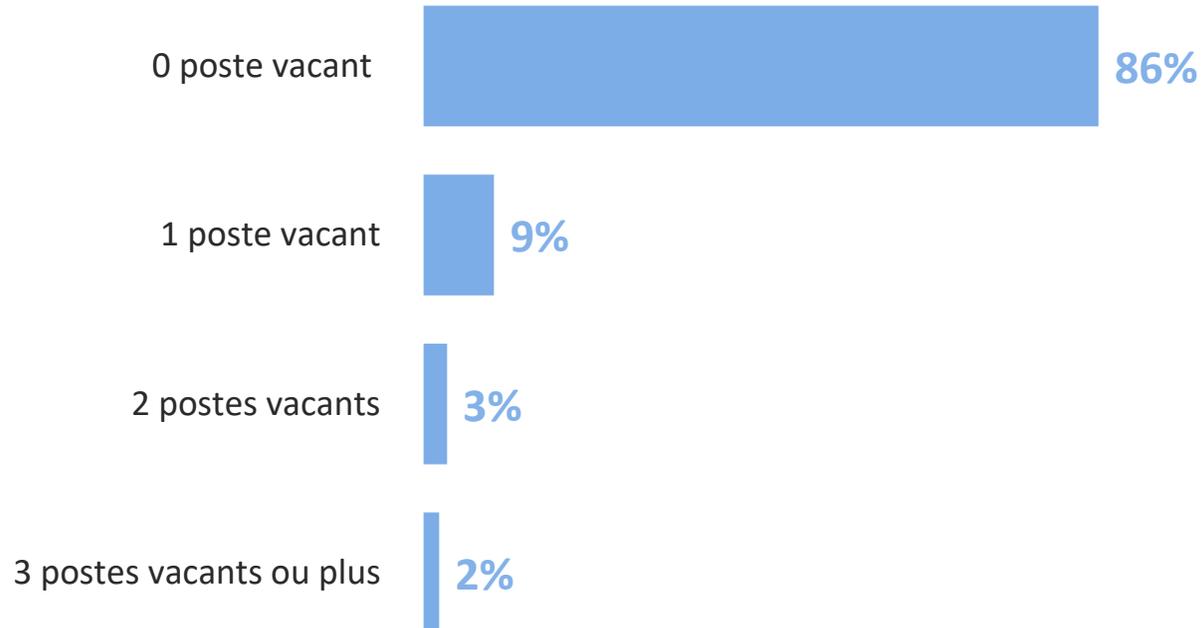
**QUESTION : Avez-vous embauché du personnel depuis le 1er janvier 2024, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 31 mars 2024 ?**



\* L'intitulé de la question a été modifié par rapport à la dernière enquête réalisée en 2018 (Vague 70). En 2018, la question était posée comme suit : Avez-vous embauché du personnel entre le 1er janvier et le 31 mars 2018, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise ?

# Le nombre de postes actuellement vacants pour lesquels l'entreprise est en recherche active de candidats

**QUESTION : Combien de postes de travail sont actuellement vacants dans votre entreprise pour lesquels vous êtes en recherche active de candidat, y compris ceux à pourvoir d'ici le 31 mars 2024 ?**

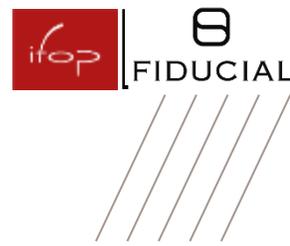


**MOYENNE :**

**0,2**

*Rappel Janvier 2024 : 0,3*  
*Rappel Septembre 2023 : 0,3*  
*Rappel Juin 2023 : 0,3*  
*Rappel Mars 2023 : 0,3*

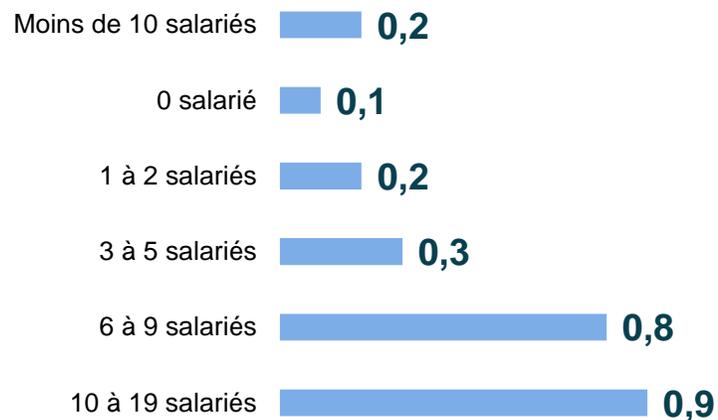
# Le nombre de postes actuellement vacants pour lesquels l'entreprise est en recherche active de candidats



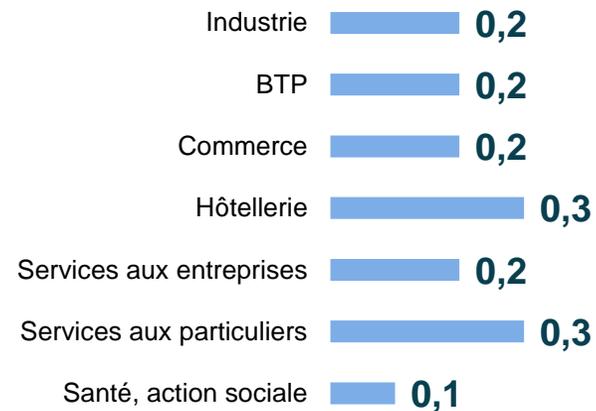
## NOMBRE DE POSTES VACANTS EN MOYENNE

Moyenne : **0,2**

### TAILLE D'ENTREPRISE



### SECTEUR D'ACTIVITÉ



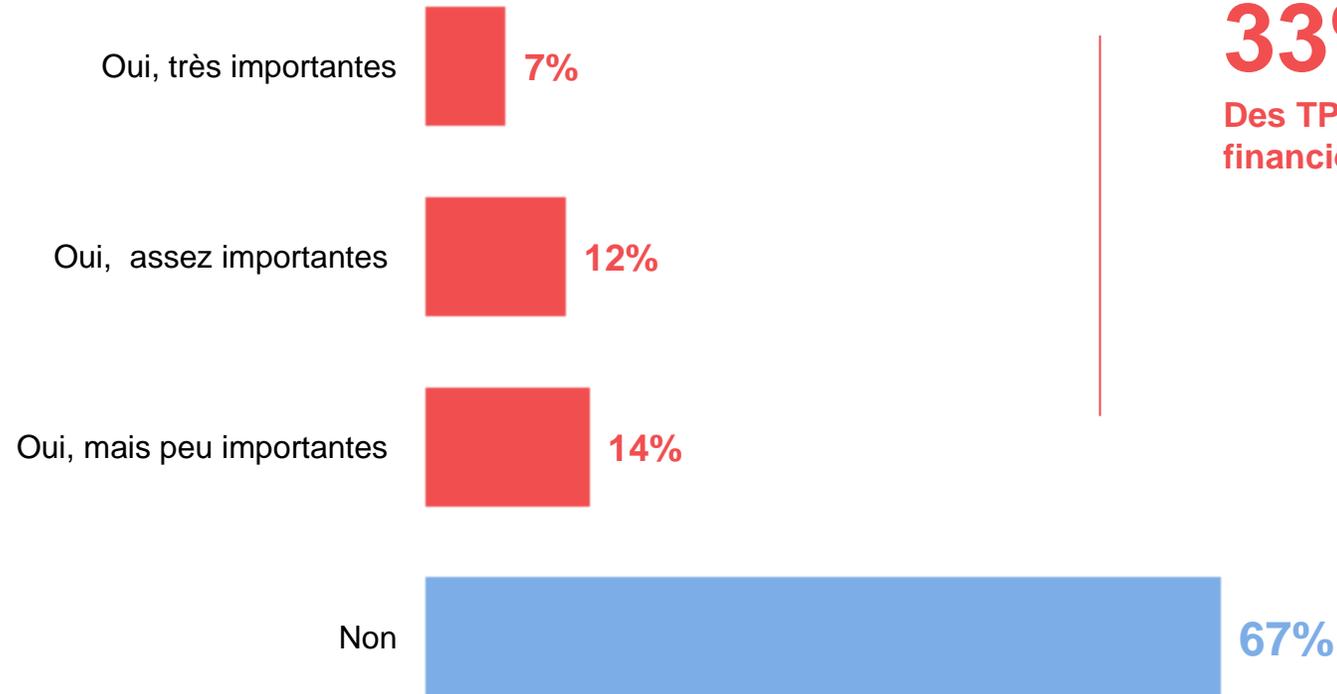
# ● A.4 ●

## ***Le risque de défaillance***



# Le fait de rencontrer des difficultés financières

QUESTION : Votre entreprise rencontre-t-elle aujourd'hui des difficultés financières ?

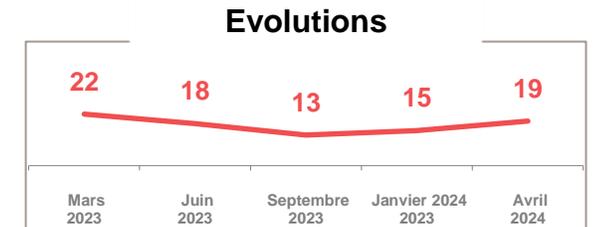
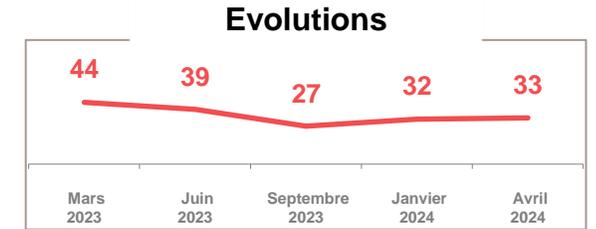


**33%**

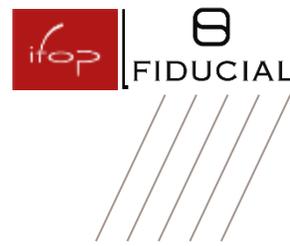
Des TPE rencontrent des difficultés financières

Dont : **19%**

des difficultés financières très ou assez importantes



# Le fait de rencontrer des difficultés financières



## TOTAL DIFFICULTÉS FINANCIÈRES IMPORTANTES (assez ou très)

Moyenne : **19%**

### TAILLE D'ENTREPRISE



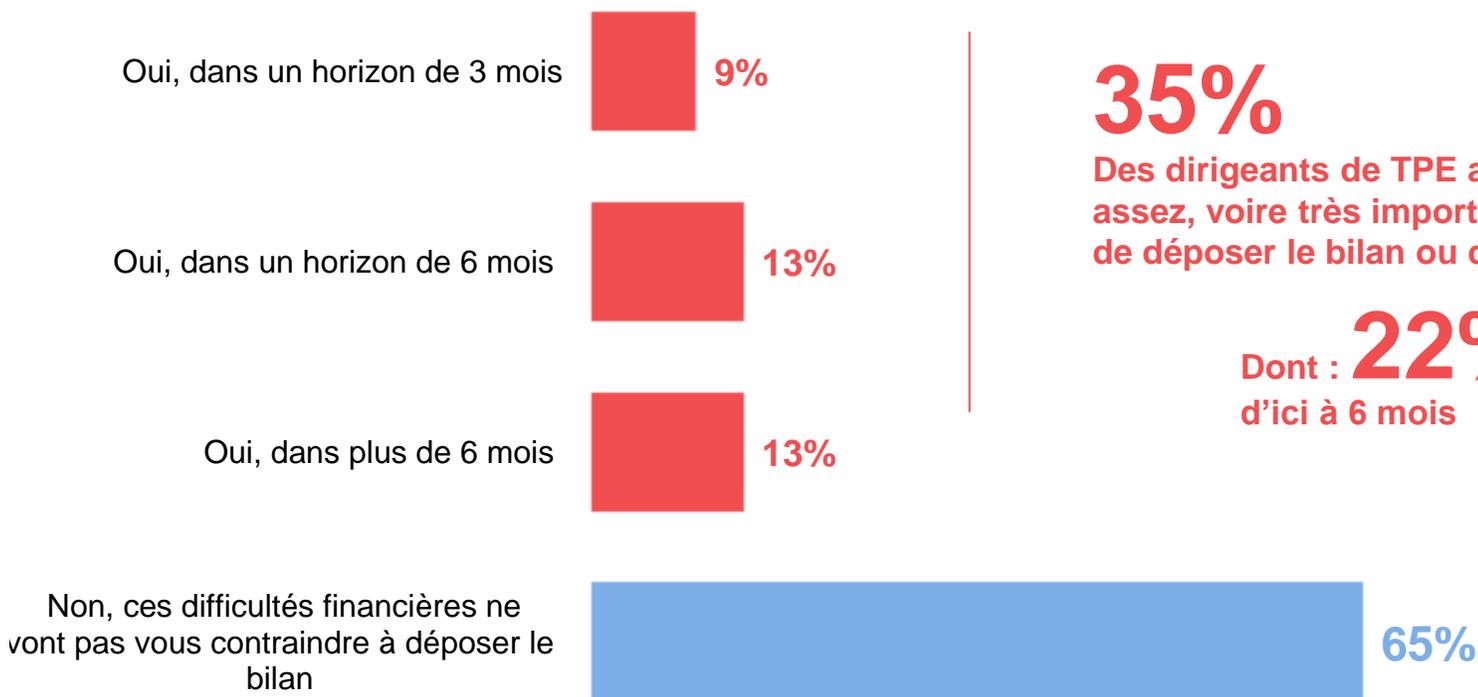
### SECTEUR D'ACTIVITÉ



# La contrainte de déposer le bilan ou de cesser son activité en raison de difficultés financières

**QUESTION : Est-ce que ces difficultés financières vont vous contraindre soit à déposer le bilan, c'est-à-dire vous déclarer en état de cessation des paiements, soit à cesser volontairement votre activité pour ne pas perdre plus ?**

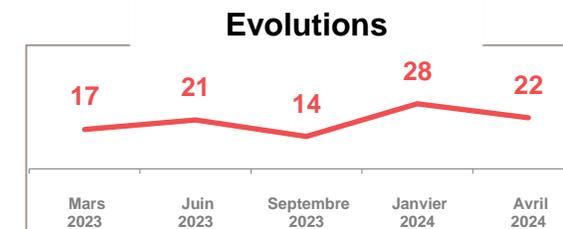
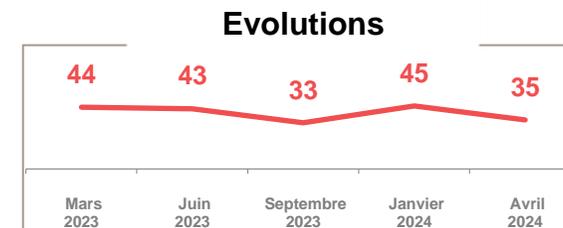
*Base : Question posée uniquement à ceux dont l'entreprise rencontre des difficultés financières assez voire très importantes, soit 19% de l'échantillon*



**35%**

**Des dirigeants de TPE ayant des difficultés financières assez, voire très importantes pourraient être contraints de déposer le bilan ou de cesser leur activité**

**Dont : 22% d'ici à 6 mois**



En raison de la faiblesse des effectifs, cette question n'est pas ventilée.

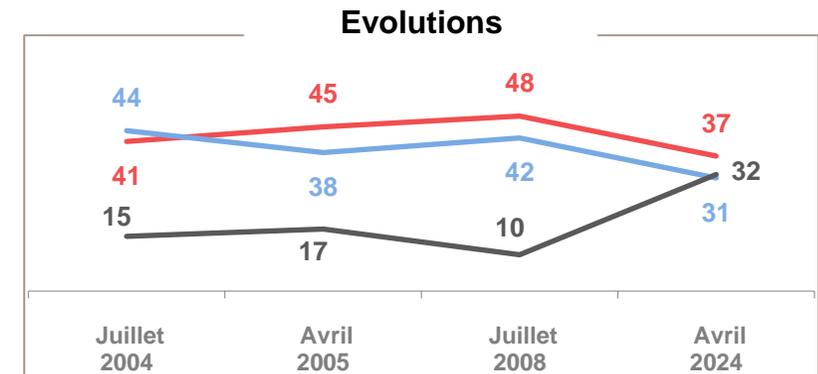
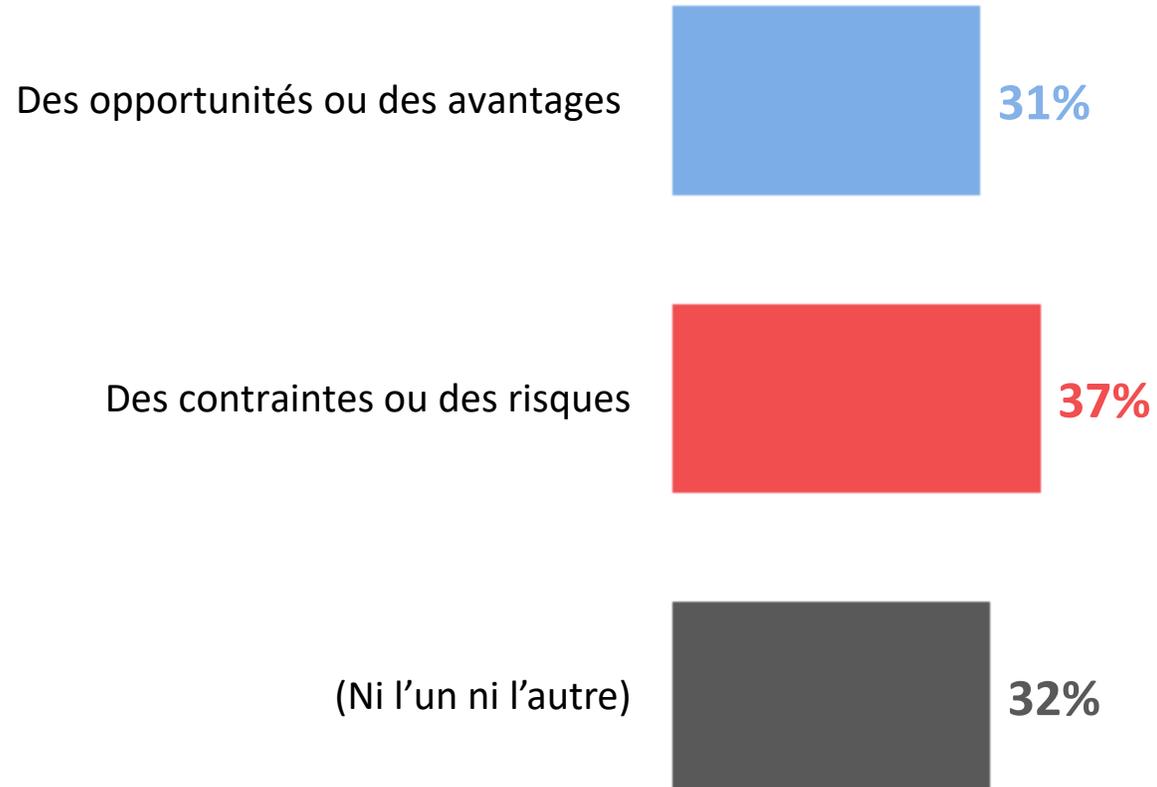
● B ●

## Les chefs d'entreprise et l'Europe



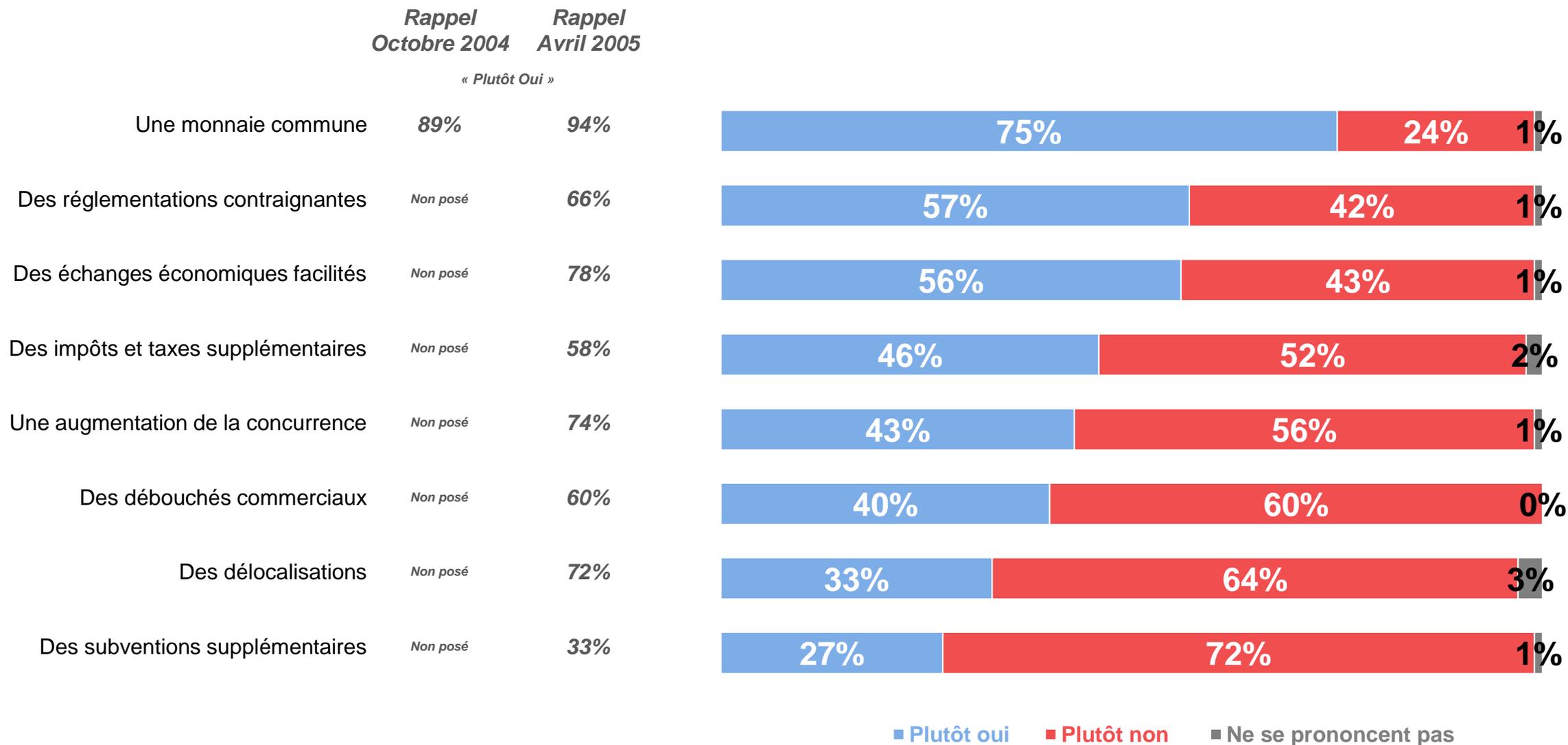
# Les représentations associées à l'Europe

QUESTION : Dans votre quotidien de chef d'entreprise, l'Europe représente plutôt ?



# Les représentations associées à l'Union Européenne

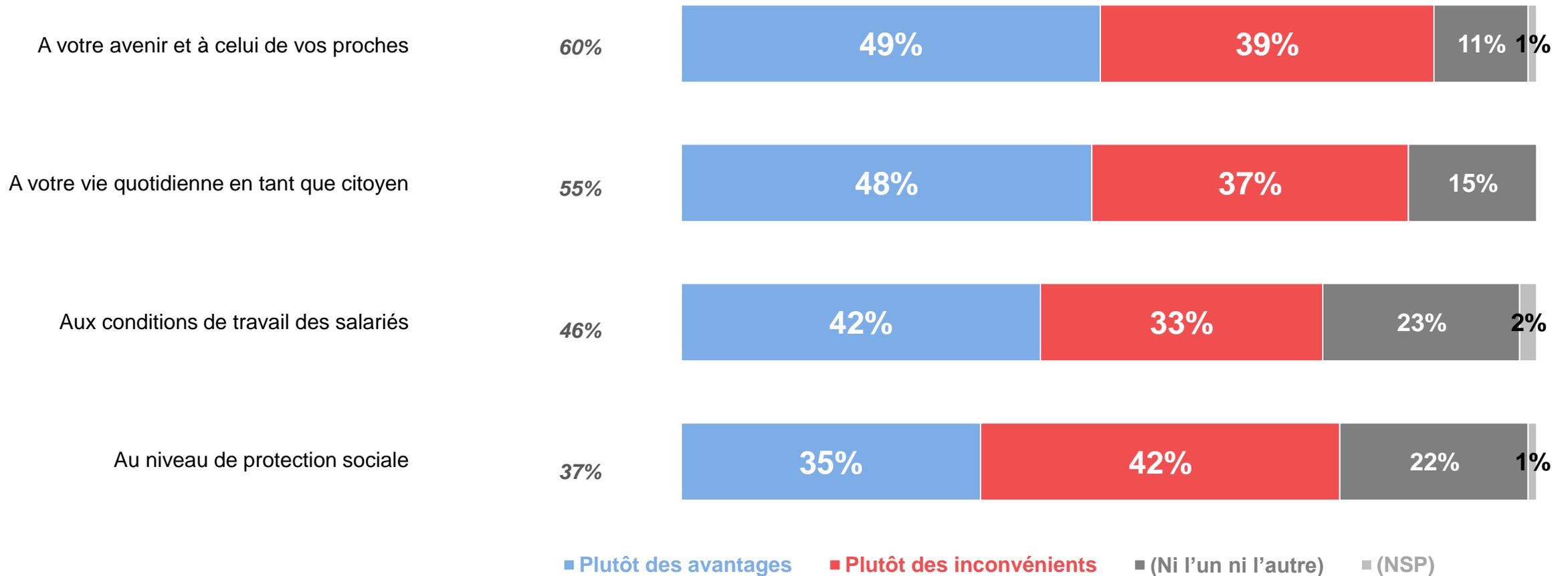
QUESTION : Pour vous, en tant que chef d'entreprise, que représente l'Union Européenne ... ?



# Les avantages et inconvénients perçus de l'Union Européenne

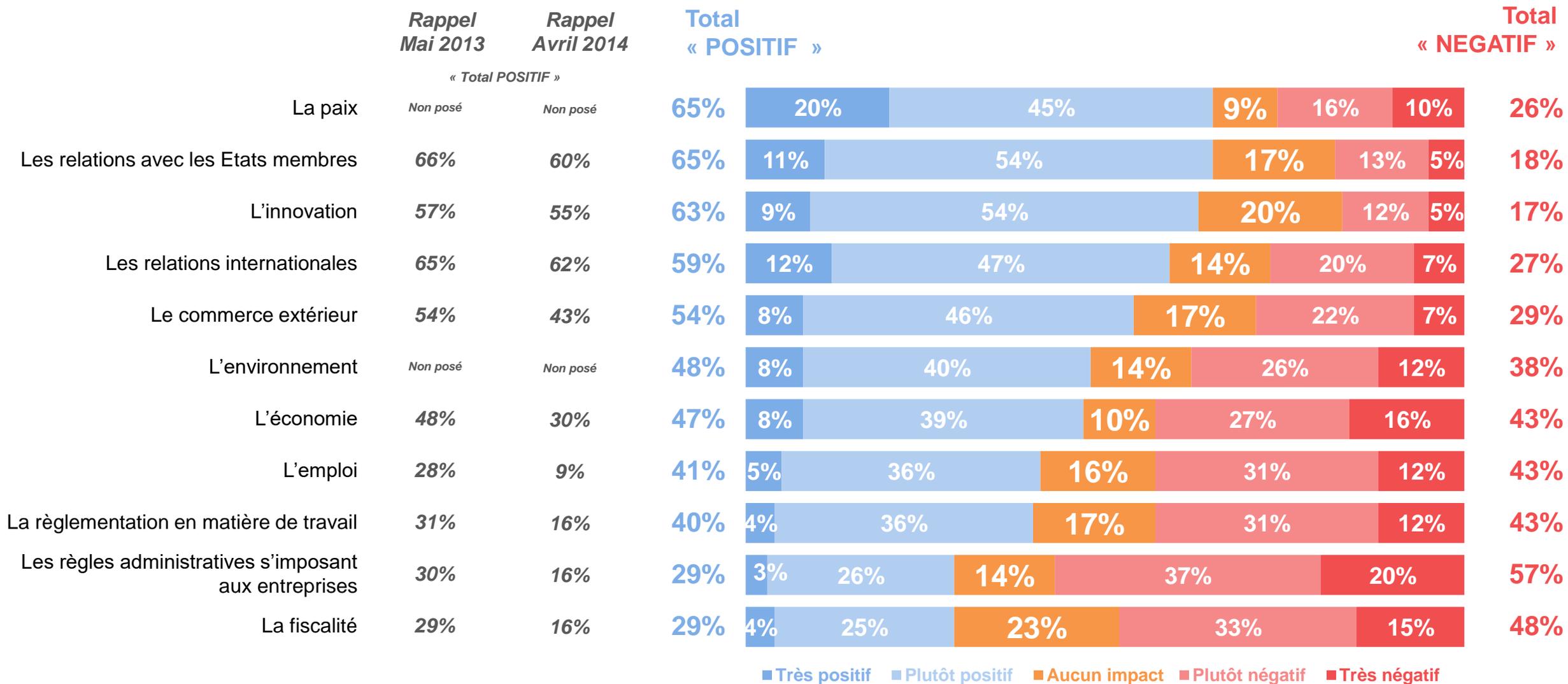
QUESTION : Selon-vous l'Union Européenne représente plutôt des avantages ou plutôt des inconvénients, lorsque vous pensez... ?

*Rappel  
Juillet 2008  
« Plutôt des avantages »*



# L'impact de l'appartenance de la France à l'Union Européenne dans différents domaines

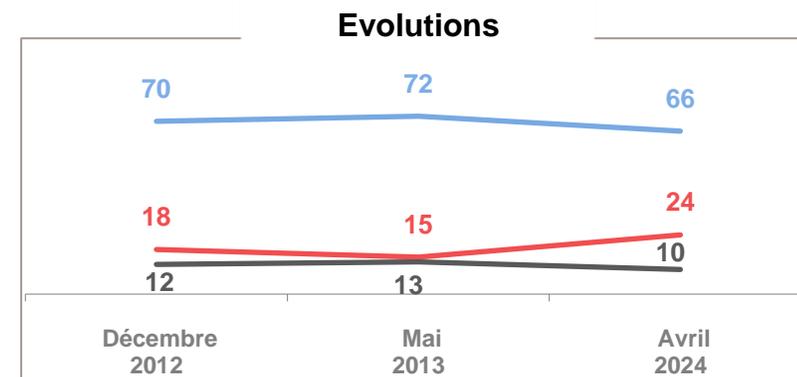
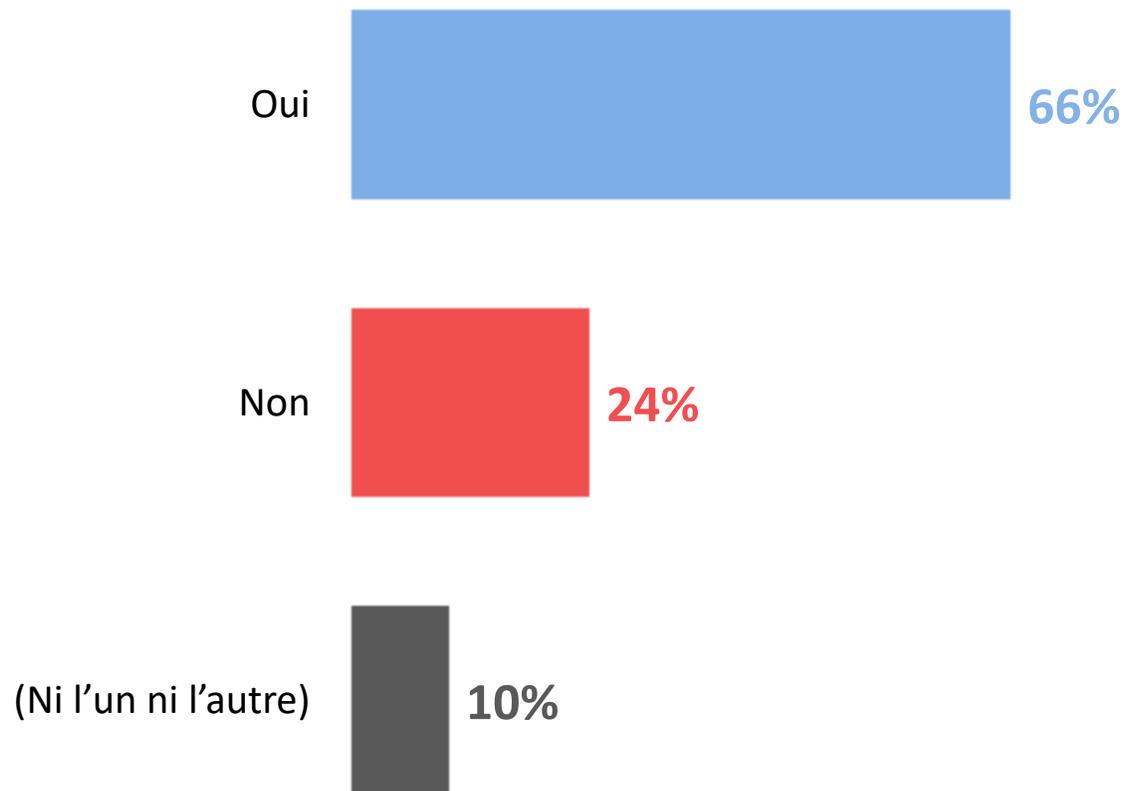
**QUESTION : . Diriez-vous que l'appartenance de la France à l'Union Européenne a un impact positif, négatif ou aucun impact dans chacun des domaines suivants ?**



■ Très positif ■ Plutôt positif ■ Aucun impact ■ Plutôt négatif ■ Très négatif

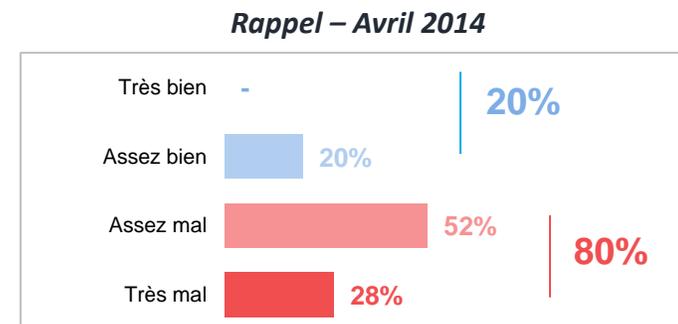
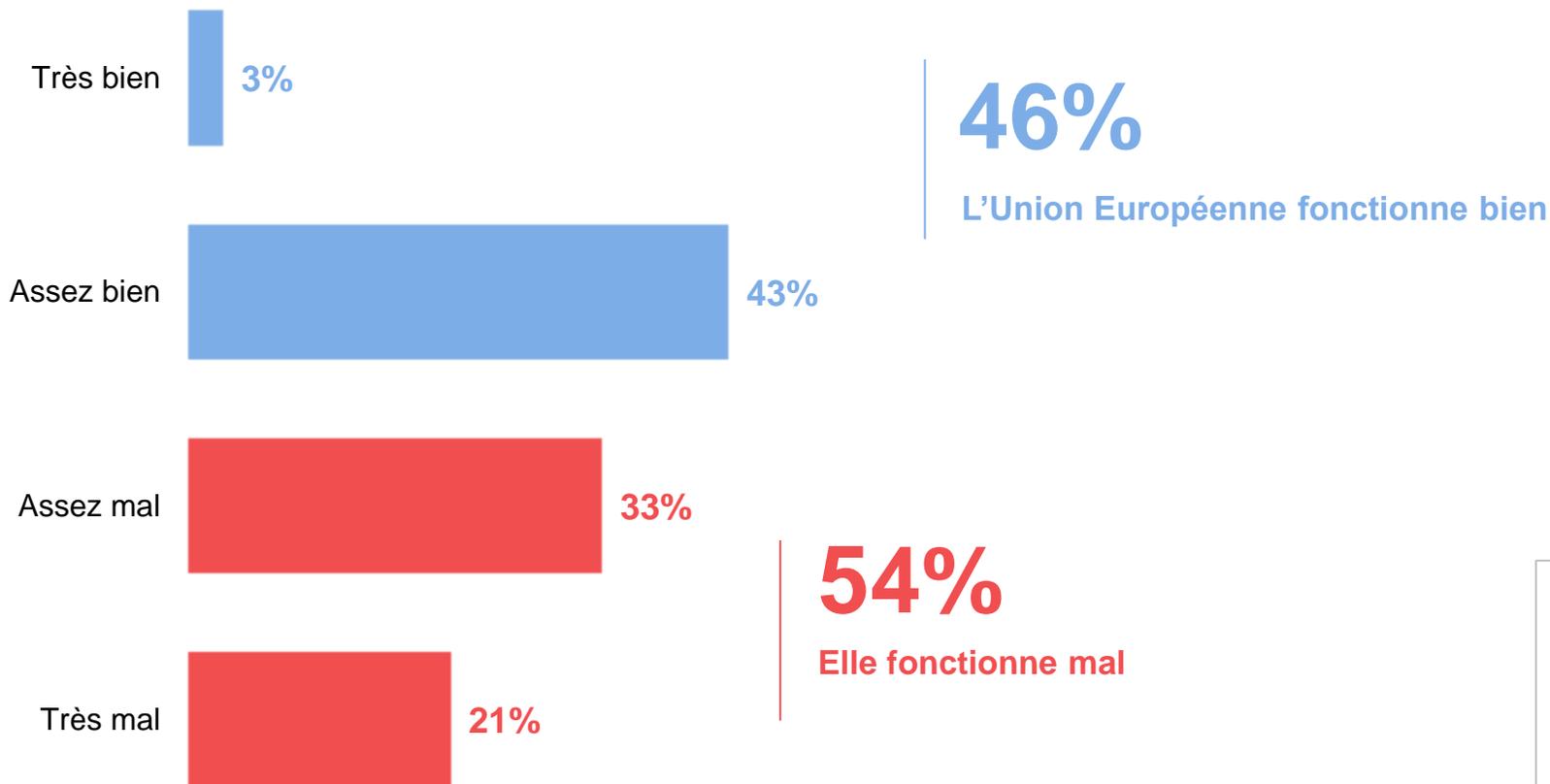
# L'intérêt pour la France d'appartenir à l'Union Européenne

QUESTION : D'une manière générale, estimez-vous qu'il est dans l'intérêt de la France d'appartenir à l'Union Européenne ?



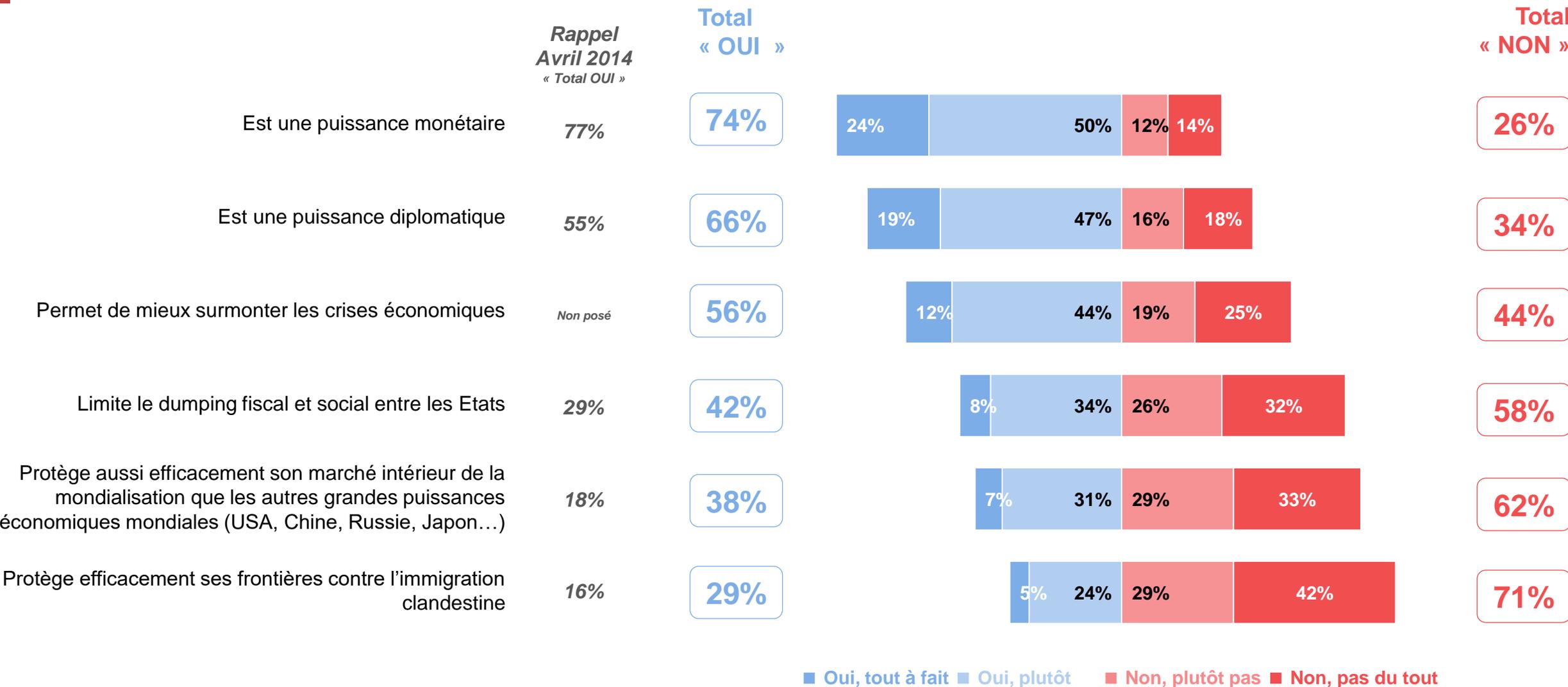
# Le jugement à l'égard du fonctionnement de l'Union Européenne

QUESTION : Considérez-vous qu'aujourd'hui l'Union Européenne fonctionne bien ou mal ?



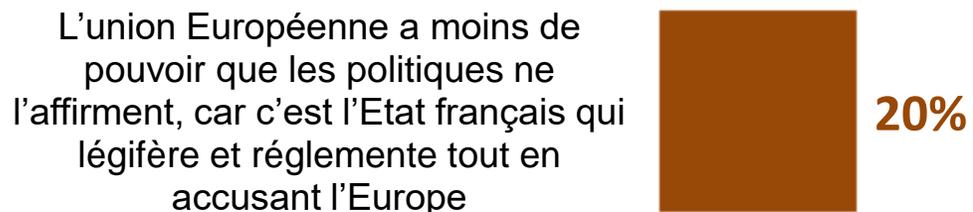
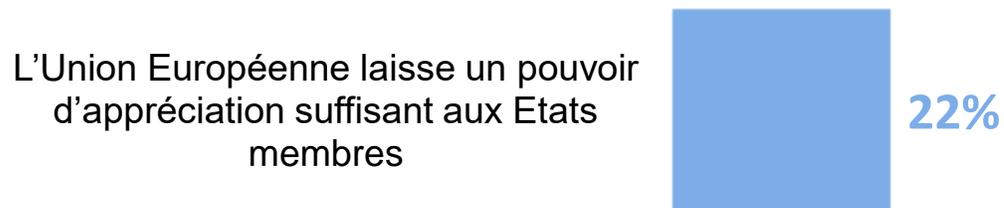
# L'image détaillée de l'Union Européenne

QUESTION : . Considérez-vous que l'Union Européenne ... ?

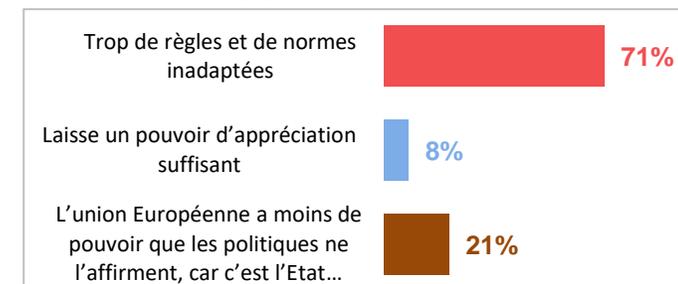


# Le jugement à l'égard de l'impact de l'Union Européenne sur les réglementations

**QUESTION : . Au sujet de l'impact de l'Union Européenne sur l'élaboration de réglementations, de normes, laquelle des affirmations suivantes reflète le plus votre opinion ?**



## Rappel – Avril 2014



A photograph of a business meeting. In the foreground, a person's hands are holding a white tablet. The tablet screen displays a financial report with various charts and tables. The background is blurred, showing other people in a meeting setting. A red banner with white text is overlaid on the right side of the image.

03

## SYNTHÈSE

## **Après une progression au dernier trimestre 2023, la confiance des dirigeants de TPE à l'égard du climat économique national se stabilise, alors que les difficultés financières rencontrées s'enracinent dans le temps. (1/2)**

**Le niveau de confiance envers les mesures économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement chute de 8 points pour s'établir à 31%, après une progression de 12 points au dernier trimestre 2023. Il s'agit de la première mesure depuis la nomination de Gabriel Attal au poste de Premier ministre.** Dans le détail, seuls 3% des interviewés déclarent avoir « tout à fait confiance » (-3 points) alors qu'en miroir, parmi les dirigeants déclarant ne pas avoir confiance (69%), 47% n'ont « pas du tout confiance » (+8 points).

Cette baisse de l'indicateur de confiance peut s'expliquer par les annonces récentes sur le déficit public, qui atteint un niveau inégalé. En parallèle, les actions portées par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire (la simplification des démarches avec la loi Pacte II et le bouclier tarifaire) n'ont pas suffi à insuffler une confiance durable en ce nouveau gouvernement, malgré son maintien à Bercy. On peut également supposer que les dirigeants de TPE se sentent quelque peu relégués au second plan, dans un contexte fortement marqué par la récente crise géopolitique et les élections européennes. Et les propositions du chef du gouvernement sur la réforme du chômage ne semblent pas avoir eu d'impact positif sur les dirigeants de TPE. De plus, du fait de son parcours, ce jeune Premier ministre peut pâtir d'un déficit de reconnaissance de l'opinion publique sur les enjeux propres aux TPE – on retient plus volontiers son action au ministère de l'Éducation Nationale.

Sur le temps long, ce taux de confiance de 31% s'inscrit dans la moyenne des mesures effectuées lors des 20 dernières années (32%).

Les dirigeants de TPE se démarquent sensiblement de la moyenne des Français. Si la satisfaction à l'égard d'Emmanuel Macron demeure minoritaire auprès de l'ensemble des Français comme des dirigeants de TPE (28% selon les *Indices de popularité* pour le Journal du Dimanche, avril 2024), Gabriel Attal jouit d'une meilleure popularité auprès de l'ensemble des Français (40%), même si celle-ci s'inscrit également dans une dynamique à la baisse (- 9 points depuis sa nomination).

**Ce déficit de confiance apparaît assez généralisé chez les dirigeants de TPE, toutes les catégories d'entreprises s'inscrivant dans cette même dynamique.** On observe plus particulièrement une baisse importante de cet indicateur de confiance dans les entreprises de moins de 10 salariés (passant de 39 à 30%), mais également de services aux entreprises (53% à 33%). Seul le secteur de la santé et de l'action sociale progresse (30% à 36%), rebond que l'on peut mettre en regard de l'annonce de la création de la « taxe lapin », pénalisant les patients qui ne se présenteraient pas à leurs rendez-vous médicaux. Enfin, la nomination de Gabriel Attal, personnalité perçue comme issue de la gauche, voit s'effondrer l'indicateur de confiance des dirigeants proches du Rassemblement National et de Reconquête (23% à 3%), même si cela influe seulement à la marge sur le niveau de confiance des sympathisants de Droite (36% à 32%).

**Néanmoins, l'indicateur d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France se stabilise, avec une chute de 2 points pour s'établir à 31%.** L'optimisme reste largement minoritaire et se situe tout à fait dans la moyenne des scores observés depuis le début du baromètre (31%).

## Après une progression au dernier trimestre 2023, la confiance des dirigeants de TPE à l'égard du climat économique national se stabilise, alors que les difficultés financières rencontrées s'enracinent dans le temps. (2/2)

**L'optimisme pour le climat général des affaires comme pour sa propre activité se stabilisent aux niveaux observés en janvier 2024.** 57% des dirigeants de TPE interrogés se déclarent optimistes pour leur propre activité en ce début d'année 2024, soit un recul d'un point seulement. **Cet indicateur se fixe donc au-dessus de la moyenne des scores enregistrés depuis plus de 20 ans (51%).**

Contrairement à la vague précédente, le secteur de l'hôtellerie ne se démarque plus par un niveau d'optimisme inférieur à la moyenne (58%). Cette amélioration peut s'expliquer par l'approche des réservations estivales, qui marquent un rebond dans l'activité de ces TPE. On peut aussi questionner l'impact positif des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, à Paris – la ville d'accueil – et plus largement en France. Les dirigeants de TPE du secteur de la santé et de l'action sociale se distinguent par leur optimisme à l'égard de leur activité : 70% se disent satisfaits, soit 13 points de plus que la moyenne.

**Si on peut imputer à l'annonce de la dette la dégradation de la confiance dans l'action du gouvernement, celle-ci ne se répercute pas sur le regard des dirigeants de TPE à l'égard le climat général des affaires en France, qui se maintient à un niveau bas.** 31% des dirigeants de TPE se sentent optimistes vis-à-vis du climat général des affaires en France – un indicateur qui a toujours été historiquement bas. Cet indice se fixe, après un recul de 2 points, dans la moyenne de ce qui est observé depuis 2022. Un tiers des TPE rencontrent aujourd'hui des difficultés financières (+1 point par rapport à janvier). Il est alarmant de constater que la proportion de dirigeants témoignant de difficultés financières très ou assez importantes progresse (+4 points). Ainsi, près d'un dirigeant sur cinq (19%) se retrouve en difficulté. Néanmoins, la part de ces TPE qui pourraient être contraintes de déposer le bilan ou de cesser leur activité, si elle reste élevée, décroît par rapport au dernier trimestre 2023 (35%, - 10 points). Après une forte hausse des TPE qui envisageaient de déposer le bilan ou de cesser leur activité à court terme en fin d'année 2023 (14% en septembre 2023 puis 28% en décembre 2023), cette proportion diminue significativement en avril 2024, sans pour autant retrouver son niveau de la rentrée 2023 (22%, - 6 points).

Dans le détail, seules les TPE évoluant dans le secteur de la santé et de l'action sociale tirent leur épingle du jeu : 9% se déclarant en difficulté financière importante, ce qui explique le niveau d'optimisme élevé à l'égard de leur propre activité.

## Un début d'année marqué par un léger ralentissement des embauches : à peine une TPE sur dix a embauché ou prévoyait de le faire d'ici fin mars 2024.

**10% des dirigeants de TPE ont embauché ou prévoient d'embaucher du personnel d'ici fin mars 2024**, soit une légère baisse de 3 points par rapport à la fin d'année 2023. On constate encore ce trimestre une forte corrélation entre cet indicateur et la taille de l'entreprise. Seules 9% des TPE de moins de 10 salariés ont embauché ou comptaient le faire, alors que ce score grimpe à 47% au sein des TPE de 10 salariés et plus. Le secteur de l'hôtellerie se démarque aussi, positivement (19%). Il convient cependant de noter que quasiment chaque premier trimestre est marqué par une baisse dans l'embauche de personnel ou le fait de l'envisager, et le premier trimestre 2024 ne fait pas exception.

**En miroir, 8% des TPE déclarent avoir supprimé un ou plusieurs postes lors du dernier trimestre 2023** (+2 points par rapport au T4 2023).

**Il en résulte un différentiel positif de seulement 2 points entre les embauches et les suppressions de postes, contre 7 points au T4 2023 et 4 points au T3. L'année dernière, à la même période, ce différentiel s'élevait à 8 points.**

**Enfin, 86% des TPE n'ont aucun poste vacant dans leur entreprise** et en moyenne, il existe 0,2 postes vacants par TPE – alors que depuis la création de cet indicateur il y a un an, ce taux était stable à 0,3 poste. Les plus grands TPE disposent de davantage de postes vacants : 0,8 pour les TPE de 6 à 9 salariés et 0,9 pour les TPE de 10 salariés et plus.

## Les chefs d'entreprise témoignent d'un rapport à l'Europe de plus en plus dépassionné.

Invités à se prononcer sur **ce que représente l'Europe** dans leur quotidien de chef d'entreprise, seuls 31% des patrons de TPE y entrevoient des opportunités ou des avantages (en recul de 11 points par rapport à juillet 2008 et de 13 points par rapport à juillet 2004), tandis qu'une plus forte part (37%) en souligne les contraintes ou les risques (-11 points également). Aussi, **pour 32%, l'Europe ne représente « ni l'un ni l'autre »** – un score qui enregistre ici une **augmentation de 22 points** par rapport à juillet 2008.

En parallèle, signe d'un **sentiment ambivalent par rapport à l'Europe qui se veut de plus en plus prégnant, près de la moitié des patrons seulement considèrent que l'Union Européenne (UE) constitue un avantage** pour leur avenir et celui de leurs proches (49%) ou pour leur vie quotidienne en tant que citoyen (48%), tandis que sont reconnues dans une moindre mesure les bénéfices en termes de conditions de travail pour les salariés (42%) ou pour leur niveau de protection sociale (35%). Ces résultats enregistrent également une baisse par rapport à la précédente mesure de juillet 2008, comprise entre 2 points s'agissant de la protection sociale et 11 points concernant l'avenir, tandis que les scores de ceux qui perçoivent ces dimensions ni comme des avantages ni comme des inconvénients de l'UE (« ni l'un ni l'autre ») s'échelonnent de 11% à 22%.

**Ce premier constat se trouve par ailleurs renforcé par le fait que, parmi les différentes représentations associées à l'Union Européenne qui ont été présentées, qu'elles soient positives ou négatives, l'ensemble des scores enregistrent des baisses significatives (comprises entre 6 et 39 points), mettant en exergue une difficulté de positionnement et une certaine distance vis-à-vis du sujet européen.**

Ainsi, en positif, seules la monnaie commune (75%) et la facilitation des échanges économiques (56%), obtiennent un score majoritaire – en baisse respective de 19 points et 18 points par rapport à la précédente mesure d'avril 2005. Les débouchés commerciaux et les subventions supplémentaires ne sont quant à eux perçus que par respectivement 40% (-20 points) et 27% (-6 points) des chefs d'entreprise.

En négatif, une majorité de chefs d'entreprise (57%, -9 points) souligne aussi le caractère contraignant des réglementations, puis l'imposition et les taxes à hauteur de 46% (-12 points), l'augmentation de la concurrence (43%, -31 points) et les délocalisations (33%, -39 points).

**Pour autant, si la majorité des chefs d'entreprise reconnaissent l'intérêt pour la France d'appartenir à l'Union Européenne dans un contexte de mondialisation, cette dernière est encore aujourd'hui jugée surplombante et dysfonctionnelle en son sein, notamment au regard des normes et contraintes réglementaires, jugées trop importantes.**

Invités à se positionner sur les impacts positifs ou négatifs de l'appartenance de la France à l'UE dans différents domaines, **deux tiers des patrons valorisent d'abord ses bénéfices dans une perspective de coopération internationale** – sur la paix (65%), les relations avec les Etats-membres (65%), l'innovation (63%). De façon majoritaire, ils soulignent également l'impact positif sur les relations internationales (59%) et le commerce extérieur (54%), **tandis que les dimensions pouvant également être traitées à l'échelle nationale obtiennent des scores d'impact positif minoritaires** : ainsi, tout de même près de la moitié des dirigeants soulignent un impact positif sur l'environnement (48%) et l'économie (47%), alors que les impacts perçus positivement pour l'emploi et la réglementation en matière de travail sont respectivement cités à hauteur de 41% et 40%. **Les règles administratives s'imposant aux entreprises constituent par ailleurs la seule dimension perçue comme ayant un impact négatif par une majorité de patrons** (57%, dont 66% chez les patrons du BTP), suivi de près par la fiscalité (48% d'impact négatif). Si l'ensemble de ces dimensions s'avèrent relativement stables par rapport à mai 2013 et avril 2014, trois d'entre elles progressent significativement : l'innovation (+8 points), l'emploi (+32 points) et la réglementation en matière de travail (+24 points par rapport à avril 2014 et +9 points par rapport à mai 2013).

Par ailleurs, toujours dans une réflexion internationale, la majorité des chefs d'entreprise reconnaissent que l'UE constitue une puissance monétaire (74%, -3 points par rapport à avril 2014), une puissance diplomatique (66% +11 points) et qu'elle permet de mieux surmonter les crises économiques (56%). De façon minoritaire, mais en hausse, 42% considèrent aussi qu'elle limite le dumping social (+13 points), qu'elle protège efficacement son marché intérieur de la mondialisation que les autres grandes puissances économiques (38%, +20 points), et qu'elle protège ses frontières contre l'immigration clandestine (29%, +13 points).

De fait, dans un contexte de marché économique désormais mondialisé, **deux tiers des chefs d'entreprise (66%) considèrent ainsi d'une manière générale qu'il est dans l'intérêt de la France d'appartenir à l'Union Européenne**, contre 24% qui considèrent le contraire, et 10% « ni l'un ni l'autre ». Si la majorité y perçoit donc un intérêt, ils sont cependant moins nombreux qu'en décembre 2012 et mai 2013 (respectivement -4 points et -6 points), tandis que grossit le rang des réfractaires (+6 points et +9 points).

**Economie mondialisée mise à part, ils ne sont encore qu'une minorité à considérer que l'UE fonctionne bien** (46%, dont 3% qui estime qu'elle fonctionne « très bien »), malgré une importante progression observée par rapport à la précédente mesure d'avril 2014 (20%, +26 points). En cause, comme vu plus haut, 57% l'associent principalement à des « réglementations contraignantes ». Dans la même lignée, **une majorité de chefs d'entreprise (58%) considère que l'UE élabore trop de règles et de normes inadaptées** (-13 points toutefois par rapport à avril 2014), tandis qu'à l'inverse seuls 22% (dont 29% des patrons du commerce) estiment qu'elle laisse un pouvoir d'appréciation suffisant aux Etats membres (+14 points) et 20% qu'elle a moins de pouvoir que les politiques ne l'affirment, l'UE servant ainsi de bouclier aux réformes nationales impopulaires (score stable).

**Enfin**, il convient de noter que **les patrons du BTP ont tendance à davantage souligner les risques que représentent pour eux l'Europe** (42%, +5 points par rapport à la moyenne) et à mettre en lumière ses **réglementations contraignantes** (68%, +11 points) et son **dysfonctionnement** (65%, +11 points par rapport à la moyenne).